

Le programme de l'Assemblée de la CEF

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Conférence épiscopale](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 20 mars 2018



CONFÉRENCE
des évêques
de FRANCE

Du mardi 20 mars au vendredi 23 mars, les évêques de France se retrouvent, comme à chaque printemps, pour une session de travail et de réflexion commune à Lourdes.

Cette Assemblée plénière s'est ouverte, nous y reviendrons, avec le discours de Mgr **Georges Pontier**, archevêque de Marseille et Président de la Conférence des évêques de France, le mardi 20 mars à 8h50. Il n'y aura pas de discours de clôture.

Les évêques ont choisi de consacrer un temps important de leur assemblée à la question des immigrés. La journée du jeudi 22 mars sera en partie dédiée à cette thématique.

Parmi les autres dossiers à l'ordre du jour de cette rencontre, deux séquences seront dédiées à la lutte contre la pédophilie mardi 20 et mercredi 21 mars.

Mercredi 21 mars, des temps seront consacrés aux dossiers suivants :

- « Adaptation des structures de la CEF » (dans la continuité du travail engagé lors de l'Assemblée plénière de novembre 2017)
- « Groupe de travail sur les nouvelles ritualités civiles » présidé par Mgr **Christophe**

Dufour, Archevêque d'Aix-en-Provence et Arles

Le jeudi 22 mars un temps en fin d'après-midi sera dévolu à la solidarité financière inter-diocésaine...

Vendredi 23 mars, les évêques prendront un temps de réflexion autour de la pastorale des 16-30 ans et échangeront en vue d'éclairer leurs frères évêques délégués au synode d'octobre prochain sur les jeunes, la foi et le discernement vocationnel.

Enfin, les évêques procéderont à une première évaluation du statut de l'enseignement catholique, 5 ans après son adoption. Le travail se poursuivra en novembre prochain.

Cette assemblée de printemps sera aussi l'occasion d'au moins 3 votes :

- Président du Conseil famille et société (après le départ de Mgr **Aupetit** en raison de sa nomination en tant qu'archevêque de Paris et membre du Conseil permanent)
- Président du Conseil pour la communication (fin du premier mandat de Mgr Norbert Turini, évêque de Perpignan, rééligible)
- Un membre de la Commission doctrinale